



REGLEMENT TROPHÉE PRESSE

Saison sportive 2018/2019

PRESSE QUOTIDIENNE ET PRESSE HEBDOMADAIRE

Articles « Papier » ou article « Digital ».

Les clubs qui auront transmis, sur la saison sportive, le plus grand nombre de citations de Groupama dans des articles annonçant ou relatant les rencontres organisées pour le Challenge Fédéral Groupama recevront une récompense correspondant à un nombre de points acquis comme suit :

Pour tous les articles parus dans la presse quotidienne et la presse hebdomadaire :

- ✓ Pour chaque citation " Trophée Groupama " au sein d'un article : **3 points**
- ✓ Pour chaque citation " Trophée Groupama " en légende d'une photo : **5 points**
- ✓ Pour chaque apparition du mot " Groupama " sur une photo : **5 points**
- ✓ Pour chaque citation " Trophée Groupama " dans un sous-titre : **7 points**
- ✓ Pour chaque citation " Trophée Groupama " dans un titre : **10 points**

CLASSEMENT GENERAL ET RECOMPENSES

- 1^{er}** : **1 jeu de maillots** ou un équipement sportif de valeur équivalente
2nd et 3^{ème} : **1 jeu de chasubles**

Dotations suivantes :

- 120 points et plus : 5 ballons
de 90 à 119 points : 4 ballons
de 60 à 89 points : 3 ballons
de 30 à 59 points : 2 ballons
de 1 à 29 points : 1 ballon

COMMUNICATION ET JOURNAUX INTERNES CLUBS

Articles « Papier » ou article « Digital ».

Les articles parus dans les journaux locaux (bulletins de mairie, journaux internes au club...) hors presse quotidienne et presse hebdomadaire font l'objet d'un classement parallèle.

1^{er} : 1 jeu de chasuble

Dotations suivantes :

- 120 points et plus : 5 ballons
de 90 à 119 points : 4 ballons
de 60 à 89 points : 3 ballons
de 30 à 59 points : 2 ballons
de 1 à 29 points : 1 ballon

PROCEDURE

1/ Envoyer les articles de presse (scan de l'article ou copie d'écran de l'article digital) au fur et à mesure de leur parution et avant le 30 juin 2019 à l'adresse suivante : contact@trophee-groupama-rugby.fr

2/ Mentionner dans l'objet du mail : « Classement Trophée Presse_« Nom du Club »_ « Département »

3/ Mentionner dans le corps du mail : le nom du club +le département + le nom du journal ou du support + la date de l'article

3/ Sur scan de l'article, surligner toutes les mentions « Groupama » (seules les mentions surlignées seront comptabilisées)